

**Financement  
Participatif  
France**

[participative.org](http://participative.org)

**Les plateformes  
de  
crowdfunding  
françaises et le  
statut de PSFP**

---

08/02/2022

# Financement Participatif France

- Association professionnelle créée en août 2012
- Objectif : la représentation collective, la promotion, et la défense des droits et intérêts des acteurs du financement participatif
- 150 membres, répartis en 7 collèges, dont 70 plateformes de crowdfunding



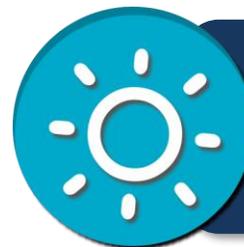
FINANCEMENT PARTICIPATIF FRANCE

# Financement Participatif France

---



FAIRE ENTENDRE  
SA VOIX



RAYONNER



RENFORCER LA  
CONFIANCE



SE DEVELOPPER



# Un nouveau statut pour de nouvelles perspectives

---

- Un traitement uniforme des prêts et des titres financiers
- Perspectives de développement sur la scène européenne
- Un régime fondé sur un statut de réception transmission d'ordres (RTO) et non plus de conseil
- Gestion individuelle de portefeuille de prêts
- Mise en place d'un tableau d'affichage
- Des plateformes françaises habituées à un cadre réglementaire national déjà stricte



**De nouvelles perspectives qui vont de paires avec de nombreux challenges**



# Statut PSFP, enjeux et points bloquants

---

- Un statut obligatoire
- Seuil fixé à 5 millions d'euros sur 12 mois
- Un agrément plus lourd, notamment pour les IFP
- Interprétations de la notion « d'activité commerciale »
- Nouveau parcours client et distinction entre investisseurs sophistiqués et non sophistiqués



# Statut PSFP, enjeux et points bloquants

---

- L'autorité de contrôle (AMF) pourra demander d'avoir accès au KIIS (key investment information sheet), **7 jours avant la mise en ligne d'un projet**. Les investisseurs non-avertis disposeront ensuite d'un **délai de réflexion de 4 jours**.
- Une définition des conflits d'intérêts contraignant les plateformes françaises à adapter leur business model
- Contradiction sur la question du cumul des statuts PSI / PSFP



**Un secteur en mutation ?**



# L'accompagnement proposé aux membres de FPF

---

- Une synthèse du Règlement européen
- Un comparatif des statuts IFP / CIP et PSFP
- Des réunions et temps d'échanges réguliers
- Une hotline juridique
- Des formations pratiques avec le cabinet d'avocats Jeantet
- Mise à jour du contrat CIP / CIF avec le cabinet d'avocats Kramer Levin
- Evènement The place to crowd 2022



# Merci

---



Financement  
Participatif  
France

**Anaële TOUBIANA**

*Responsable des relations institutionnelles*

06 59 68 41 65

[anaele.toubiana@financeparticipative.org](mailto:anaele.toubiana@financeparticipative.org)